

**Session des 6 et 7 février 2017**

**BP 2017**

**Intervention de Jean-Paul Pavillon sur les collèges**

M. le Président, Chers Collègues,

Nous votons maintenant les crédits pour moderniser et adapter nos collèges. Nous sommes tous pour un développement harmonieux de notre territoire et une offre équitable en terme d'enseignement. Mais il faut voir plus loin sur les bâtiments : les territoires se développent, l'offre de structures éducatives doit répondre aux besoins de ces nouveaux territoires.

Des efforts sont fait dans certains domaines, le numérique est un exemple avec une méthode intéressante : rencontre des acteurs, comité de pilotage, retour en commission puis décisions.

Ce schéma de prises de décisions aurait eu toute sa pertinence dans la démarche de sectorisation indispensable au regard des regroupements de communes, d'intercommunalités et de partage de compétences. Mais, pourquoi allez aussi vite ? Heureusement, vous avez reculé sur le secteur de St Florent de Vieil. Ce collège n'est pas en danger à la prochaine rentrée (283 élèves pour 300 places) ni à celle d'après.

Des solutions existent, mais nous devons échanger avec les différents acteurs concernés : ouverture d'une SEGPA, classes bilingues pour être attractif en font partie. D'autres collèges comme Ingrandes, voir le Louroux-Béconnais peuvent être impactés. Mais au-delà de cela, nous ne pouvons pas chercher à délester certains collèges, surtout Montrevault pour éviter Beaupréau.

Prendre une telle décision, c'est oublié les nouveaux territoires qui se sont construits, c'est faire fi de la réforme des collèges qui met en place un cycle 3 pour une liaison école collège plus approfondie. C'est oublié Mauges Communauté qui devra payer, avec sa compétence « transport » transférée, 120 000 € pour les déplacements vers Saint-Florent-le-Vieil.

Alors oui, modernisons et adaptons nos collèges et mettons plus d'argent dès cette année. Lançons une réelle concertation partagée, sans idée préconçue sur la conclusion. Et lançons une étude réelle sur le coût d'un établissement à Beaupréau, voire d'une annexe de Montrevault qui arrive à saturation. C'est l'objet de l'amendement que nous déposons.

Je vous remercie de votre attention.